



# BNP PARIBAS (FR) USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2



**BNP PARIBAS FORTIS**  
PRIVATE BANKING

Document promotionnel | Octobre 2012

## Obligation structurée émise par BNP Paribas SA (A2 / AA- / A+)

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique.  
Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

**La période de souscription court du 13 octobre à 9 h au 14 novembre 2012 à 16 h.**

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances, telles que décrites dans le Prospectus (voir partie B des Final Terms).

**Pour en savoir plus ou pour souscrire, adressez-vous à votre private banker.**



## Une opportunité en or

**Le calme est loin d'être définitivement revenu sur les marchés financiers. Une bonne diversification de votre portefeuille de placements reste donc primordiale. Dans cette optique, un investissement dans l'or constitue une alternative intéressante.**

En période de perspectives économiques incertaines, l'or incarne l'une des principales valeurs refuges. Il possède une valeur intrinsèque, et son prix évolue souvent en sens inverse de celui des classes d'actifs traditionnelles, comme les actions et les obligations. En investissant dans l'or, vous contribuez donc à mieux répartir le risque de votre portefeuille.

Les spécialistes de la Banque privée de BNP Paribas Fortis estiment en outre que le prix de l'or présente encore un potentiel haussier. Alors que l'offre est limitée, notamment du fait de la réglementation sévère en matière d'extraction et de processus de production, la demande d'or est soutenue par l'aversion au risque des investisseurs et des banques centrales, qui s'efforcent de renforcer leurs réserves de change pour se couvrir contre les risques. À côté de cela, la demande d'or de joaillerie ne cesse d'augmenter suite au développement rapide de la classe moyenne dans des pays en croissance comme la Chine et l'Inde.

Malgré tout, investir dans l'or n'est pas dépourvu de risques. Si l'économie repartait durablement et que les marchés financiers se rétablissaient, le prix de l'or pourrait être mis sous pression. (Source: BNP Paribas Fortis Private Banking)

**Grâce à la BNPP USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2, une obligation structurée émise en dollar américain (USD), vous visez le potentiel haussier du cours de l'or sans en craindre les effets d'une évolution adverse sur votre capital (en USD). Et vous diversifiez du même coup les placements en USD de votre portefeuille.**



La **BNP PARIBAS USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2** (en abrégé BNPP USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2) est un instrument de dette émis par BNP Paribas SA (FR). En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous rembourser, à l'échéance, au moins le capital investi en dollar américain (hors frais) et à vous verser éventuellement une prime de remboursement déterminée par l'évolution du prix de l'or. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur, vous risquez donc de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi à l'échéance.

La BNPP USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2 est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leur situation financière, de leurs connaissances et de leur expérience, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe, notamment via une familiarisation avec l'évolution du cours de l'or, de la parité de change EUR/USD et des taux d'intérêt.

### Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 6 ans.
- ✓ Obligation structurée émise en dollar américain (USD), ce qui implique un risque de change lors de la conversion des montants en USD vers l'EUR.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital investi en USD (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur.
- ✓ Prime de remboursement potentielle associée à l'évolution du London Gold PM Fix Price/USD, prix de référence de l'or en USD publié à Londres, et plafonnée à 45%. Sur base du prix d'émission de 102%, le rendement actuariel brut (en USD) sera donc compris entre un minimum de -0,33% et un maximum de 6,03%.
- ✓ Souscription minimale fixée à 5.000 USD.

## Le London Gold PM Fix Price/USD

Le London Gold PM Fix Price/USD reflète l'évolution du prix, exprimé en dollar américain, d'une once d'or. Ce prix de référence de l'or est défini deux fois par jour, via téléconférence, par des membres du London Gold Market Fixing Limited (Scotia Mocatta, Deutsche Bank, HSBC Investment Banking Group, Société Générale Corporate & Investment Banking et Barclays Capital). Il est largement utilisé pour la fixation du prix de l'or par les producteurs, les consommateurs, les investisseurs et les banques centrales.

Vous pouvez suivre l'évolution du London Gold PM Fix Price/USD au jour le jour sur [www.bloomberg.com/quote/GOLDLNPM:IN](http://www.bloomberg.com/quote/GOLDLNPM:IN)

Le 1<sup>er</sup> octobre 2012, le London Gold PM Fix Price/USD se situait au niveau de 1787.

Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2002 et le 1<sup>er</sup> octobre 2012, le London Gold PM Fix Price/USD a enregistré un rendement actuariel de 18,69%.

Les données du passé ne constituent en aucun cas une garantie pour l'avenir.

Évolution du London Gold PM Fix Price/USD sur les 10 dernières années



Source: Bloomberg. Chiffres arrêtés au 1<sup>er</sup> octobre 2012.

## Un investissement libellé en dollar américain (USD)

Émise en USD, la BNPP USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2 peut répondre aux besoins de l'investisseur soucieux de diversifier les placements en USD au sein de son portefeuille. Mais cela implique aussi un risque de change. En effet, le **rendement final en euro** sera déterminé non seulement par l'évolution du London Gold PM Fix Price/USD mais également influencé par l'évolution du billet vert vis-à-vis de l'euro.

Si à l'échéance le dollar s'est apprécié par rapport à l'euro, le rendement final en euro s'en trouvera augmenté. Par contre, un affaiblissement du billet vert aura l'effet inverse. Il se pourrait même que l'investisseur ne retrouve pas l'intégralité du montant initialement investi en euro.

### Au 1<sup>er</sup> octobre 2012, 1 EUR valait 1,2914 USD.

Pour acquérir une coupure de 1.000 USD à ce cours, vous devriez payer 774,35 EUR (hors frais). Si à l'échéance, l'USD s'est affaibli de 10% contre l'euro, à 1,4349 USD pour 1 EUR, vous ne recevrez plus que 696,91 EUR pour votre coupure de 1.000 USD (hors prime de remboursement éventuelle). Vous aurez ainsi subi une moins-value de 10% sur la devise.

À l'inverse, si l'USD s'est apprécié de 10% contre l'euro, à 1,1740 USD pour 1 EUR, vous recevrez 851,79 EUR pour votre coupure de 1.000 USD (hors prime de remboursement éventuelle). Vous aurez ainsi réalisé une plus-value de 10% sur la devise.

Évolution de l'euro vis-à-vis du dollar US sur les 10 dernières années



Source: Bloomberg. Chiffres arrêtés au 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Les données du passé ne constituent en aucun cas une garantie pour l'avenir.

## Mécanisme de rendement

À l'échéance, la BNPP USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2 donne droit\*:

- au remboursement à 100% du capital investi en USD (hors frais), et
- à une éventuelle prime de remboursement en USD, déterminée par l'évolution du London Gold PM Fix Price/USD. La prime de remboursement sera égale à l'évolution positive du London Gold PM Fix Price/USD enregistrée entre sa valeur initiale et sa valeur finale, avec un maximum de 45%. En cas d'évolution nulle ou négative, aucune prime ne sera versée. Le rendement actuariel brut (en USD) sera donc compris entre un minimum de -0,33% et un maximum de 6,03%.

### Valeurs du London Gold PM Fix Price/USD

**Valeur initiale:** prix de référence du 15 novembre 2012.

**Valeur finale:** moyenne des prix de référence relevés à 19 dates mensuellement réparties entre le 15 mai 2017 et le 15 novembre 2018.

**Remarque:** le London Gold PM Fix Price/USD étant publié deux fois par jour, le prix de référence utilisé sera le second, soit celui publié dans l'après-midi.

### Scénarios d'évolution du rendement

Donnés à titre purement illustratif du calcul du rendement, les scénarios suivants ne préjugent pas de l'évolution future du London Gold PM Fix Price/USD et ne constituent en aucune manière une indication quant au rendement final, exprimé en USD. Rappelons que le rendement final en EUR sera également influencé par l'évolution du dollar américain vis-à-vis de l'euro à l'échéance (voir explications et exemple en page 3).

	Scénario négatif	Scénario neutre	Scénario positif
<b>Valeur initiale du London Gold PM Fix Price/USD</b>	1.604,5	1.604,5	1.604,5
<b>Valeur finale du London Gold PM Fix Price/USD</b>	1.300,0	1.975,0	2.500,0
<b>Évolution entre la valeur initiale et la valeur finale</b>	-18,98%	23,09%	55,81%
<b>Prime de remboursement (brute en USD)</b>	0%	23,09%	45% (prime maximale)
<b>Remboursement* (en USD) à l'échéance</b>	100%	123,09%	145%
<b>Rendement actuariel brut (en USD) sur base du prix d'émission de 102%</b>	-0,33%	3,18%	6,03%

\* Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'émetteur, l'investisseur ne touchera pas de prime de remboursement et pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, ce montant pouvant être nul.



## Principaux risques

- **Risque de change:** cette obligation structurée est émise en dollar américain. Ceci implique qu'à l'échéance, les investisseurs pourraient recevoir un montant en USD, qui converti en euro, pourrait être inférieur au montant en euro initialement investi.
- **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital investi en USD (hors frais), à l'échéance.
- **Risque de contre-performance:** risque de ne pas recevoir de prime de remboursement si l'évolution finale du London Gold PM Fix Price/USD est nulle ou négative.
- **Risque de liquidité:** cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (1.000 USD). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais et commissions" et "Fiscalité", en page 6).
- **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché):** le droit au remboursement à 100% de la valeur nominale en USD ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de cette obligation structurée fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution du prix de l'or et des taux d'intérêt.

### Pour quel investisseur?

En tant qu'investisseur, vous ne devez envisager un investissement dans ce type d'instrument financier que s'il est approprié au regard de votre situation financière, vos objectifs d'investissement et vos connaissances et expérience.

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation structurée est prioritairement destinée, dans certaines limites, aux investisseurs présentant un **profil défensif (Defensive) à dynamique (Dynamic)**. Elle peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, à des investisseurs présentant un autre profil.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils de risque sur [www.bnpparibasfortis.be/privatebanking](http://www.bnpparibasfortis.be/privatebanking) > Investissements > Dossiers > Votre profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par son private banker si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement.

Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus, et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque", ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible auprès de son private banker ou sur le site [www.bnpparibasfortis.be/privatebanking](http://www.bnpparibasfortis.be/privatebanking) > Informations légales.

## Documentation

Le **Prospectus** est constitué

- du **Prospectus de base** du programme "€ 90.000.000.000 Programme for the Issuance of Debt Instruments", daté du 1<sup>er</sup> juin 2012 et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France,
- des Suppléments au Prospectus de base, datés du 22 juin, du 7 août et du 14 septembre 2012 et approuvés par l'AMF en France, et
- des **Final Terms** datées du 12 octobre 2012.

Ces cinq documents, rédigés en anglais, ainsi que les résumés en français et en anglais du Prospectus de base sont disponibles gratuitement auprès de votre private banker ainsi que sur le site [www.bnpparibasfortis.be/emissions](http://www.bnpparibasfortis.be/emissions)

# Principales caractéristiques de cette émission

<b>Émetteur</b>	BNP Paribas SA (en abrégé "BNPP"), société anonyme de droit français. Rating ( <i>perspective</i> ) de l'émetteur: A2 ( <i>stable outlook</i> ) chez Moody's, AA- ( <i>negative outlook</i> ) chez Standard & Poor's et A+ ( <i>stable outlook</i> ) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.
<b>Titres</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valeur nominale: 1.000 USD. Souscription minimale fixée à 5.000 USD.</li><li>• Montant de l'émission: minimum 1 million USD et maximum 50 millions USD.</li><li>• Code ISIN: XS0835670745 – Série 15265.</li><li>• Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.</li><li>• Cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé (voir "Risque de liquidité" en page 5).</li></ul>
<b>Risques</b>	Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 5.
<b>Date d'émission et de paiement</b>	21 novembre 2012.
<b>Prix d'émission</b>	102% de la valeur nominale. Le prix d'émission inclut une commission de placement de 2% et une commission annuelle de 1% maximum pour la distribution de l'obligation structurée (voir rubrique "Frais & commissions" ci-dessous).
<b>Date d'échéance</b>	21 novembre 2018, soit une durée de 6 ans.
<b>Prix de remboursement</b>	Droit au remboursement à 100% du capital investi en USD (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur.
<b>Rendement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Sous-jacent:</b> London Gold PM Fix Price/USD, prix de référence de l'or en USD publié à Londres.</li><li>• La prime de remboursement sera égale à <b>100% de l'évolution positive enregistrée par le London Gold PM Fix Price/USD entre sa valeur initiale et sa valeur finale, avec un maximum de 45%</b>. En cas d'évolution nulle ou négative, aucune prime de remboursement ne sera versée.</li><li>• Valeur initiale: prix de référence publié le 15 novembre 2012.</li><li>• Valeur finale: moyenne des prix de référence publiés aux 19 dates d'observation mensuellement réparties entre le 15 mai 2017 et le 15 novembre 2018.</li><li>• Remarque: le prix de référence de l'or étant publié deux fois par jour, le prix de référence utilisé sera le second, soit celui publié dans l'après-midi.</li></ul>
<b>Frais et commissions</b>	<p><b>Frais</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Service financier:</b> gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.</li><li>• <b>Conservation en compte-titres:</b> gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.</li><li>• <b>Frais de courtage:</b> pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement auprès de votre private banker ou sur <a href="http://www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer">www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer</a> &gt; Infos utiles &gt; Frais et taxes.</li></ul> <p><b>Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102%</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Commission de placement unique de 2%. À la date d'émission, l'émetteur rétrocédera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur.</li><li>• Commission annuelle pour la distribution et la promotion de l'obligation structurée et à titre d'apporteur d'affaire de 1% maximum de la valeur nominale des titres, perçue par le distributeur.</li></ul> <p>L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.</p>
<b>Fiscalité</b>	<p><b>Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique</b></p> <p>Selon la nouvelle législation fiscale en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 21%. En plus, les personnes physiques qui recueillent des revenus mobiliers d'un montant dépassant 20.020 EUR (pour la période imposable 2012) sont désormais redevables, sur la partie excédentaire, d'une "cotisation supplémentaire sur revenus mobiliers" de 4%. Si celle-ci a été retenue à la source sur leurs revenus mobiliers, le prélèvement du PM et de la cotisation supplémentaire aura un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. À l'inverse, si la cotisation supplémentaire n'a pas été retenue à la source, le prélèvement du PM n'aura pas un caractère libératoire et l'ensemble des revenus mobiliers devra être déclaré dans la déclaration à l'impôt des personnes physiques.</p> <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.</p> <p><b>Taxe sur opérations de bourse (TOB)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).</li><li>• TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).</li></ul>
<b>Informations</b>	<p>La documentation relative à cette obligation structurée est décrite en page 5.</p> <p>L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BNPP USD CAPPED CALL NOTE LINKED TO GOLD 2018/2 sur le site <a href="http://www.bnpparibasfortis.be/emissions">www.bnpparibasfortis.be/emissions</a></p>